

AVIS DE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Centre Hospitalier de Senlis

Correspondant : cellule des marchés publics
avenue Paul Rougé - B.P. 121 - 60300 Senlis

Tél : 03.44.21.71.11, courriel : cecile.robert@ch-senlis.fr
Tél. : 03-44-21-72-27, courriel : patricia.guttieres@ch-senlis.fr.

Objet du marché : **Remplacement d'un poste de transformation – Bâtiment V60**
Type de marché de travaux : exécution - *Type de procédure* : procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La présente consultation a pour objet l'ensemble des travaux d'électricité, courants forts, nécessaires au remplacement du transformateur et TGBT du bâtiment V60, situé sur le site du Centre Hospitalier de Senlis.

Elle implique la destruction du transformateur actuel, de type Pylène, de 100 KVA et la fourniture du certificat de destruction.

Elle est composée d'un lot unique, concernant des travaux d'installation électrique qui comprennent :

- **Le remplacement du transformateur HT/BT contenant du PCB,**
- **Le changement de régime de neutre du schéma IT au schéma TN,**
- **Le remplacement du TGBT associé au transformateur HT/BT**

Dans le cadre de ces travaux, il sera également prévu l'amélioration de la ventilation du poste de transformation.

Une visite sur site est obligatoire. Cette dernière devra être effectuée entre le 26 et le 30 juillet 2010 (voir modalités dans le cahier des charges)

Délais d'Exécution : Les travaux devront être achevés pour le 30 septembre 2010

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- **Valeur technique de l'offre (dont performances de l'offre en matière de protection de l'environnement) : 60 %**
- **Prix : 40 %**

Date limite de réception des offres : 09 août 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les offres pourront être transmises par courrier ou par voie électronique (voir modalités dans le cahier des charges)
